

ICANN70 | Forum virtuel de la communauté - Préparation pour la réunion du GAC avec le Conseil d'administration de l'ICANN
Lundi 22 mars 2021 – 13h15 à 14h00 EST

GULTEN TEPE : Nous pouvons commencer Manal.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden. Merci de votre patience à vous tous. Voilà donc la séance pendant laquelle nous allons nous préparer pour notre réunion avec le conseil d'administration. À l'origine c'était une réunion de 45 minutes, il nous en reste 40 et nous avons une longue liste de question. Si je ne m'abuse, il s'agit de 15 questions.

Et pour la réunion en soi, nous avons 60 minutes qui sont programmées. J'espère qu'au fur et à mesure nous avancerons sur les questions nous pourrions identifier les questions qui pourraient être fusionnées les unes avec les autres, quelles sont questions que nous pourrions peut-être communiquer à l'écrit, pour être pratiques et pour pouvoir disposer de suffisamment de temps pour pouvoir parler de ces questions-là, nous permettre d'avoir des réponses ou avoir d'autres interventions après le fait de poser les questions que l'on obtienne des réponses à ces questions.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je voudrais donc que maintenant nous passions aux questions en tenant compte de ce qui vient d'être dit. Je ne lirai pas les antécédents, parce que nous n'avons pas beaucoup de temps. Je pense donc que nous pouvons aborder directement les questions. J'espère que les leaders pour chaque thème nous aideront dans cet exercice pour pouvoir mieux affiner les questions, peaufiner ces questions, et trouver des questions définitions.

Je vois que nous avons 16 questions. En termes pratique, c'est vraiment très difficile de tenir compte de 16 questions sur 60 minutes.

Bien, donc d'abord le thème puis les questions.

Le thème concerne les procédures concernant les séries ultérieures des nouveaux gTLD. Et la première question dit : le conseil d'administration de l'ICANN prévoit une interaction entre le conseil d'administration et l'organisation ICANN et le GAC en parallèle à sa consultation avec le groupe SPIRT en ce qui concerne l'avis par consensus du GAC. Voilà donc la première question. Je crois que cette question a été réitérée plus d'une fois pendant nos délibérations. Je ne sais pas si les leaders des différents thèmes veulent faire des clarifications ou apporter des précisions. Kavouss lève la main. C'est une ancienne main ?

IRAN :

Non, c'est maintenant que j'ai demandé. Je crois que nous devons tenir compte ici de ce que nous avons dit au début de la réunion, ce qu'on dit les collègues et moi-même je l'ai dit.

MANAL ISMAIL : Pardon Kavouss, pourriez-vous nous expliquer un peu plus ? Vous parlez de l'information de soutien ou de la question en elle-même ?

IRAN : Lorsque nous parlons de SPIRT, il faut que nous disions ce que cela signifie, quelle est sa participation, quels sont les droits égalitaires. Nous ne devons pas oublier ce donc nous avons parlé. Il faut que nous sachions quelle est notre réaction par rapport à ce groupe SPIRT en particulier.

MANAL ISMAIL : Je crois que lors de la réunion avec le conseil d'administration nous n'aurons pas autant de temps. Il me semble que c'est une discussion ouverte. Je ne sais pas comment vous préféreriez gérer ça pendant la réunion. En fait, moi je ne voulais pas m'arrêter mot après mot, ce n'était pas mon intention lorsque nous parlions des antécédents, je voulais aborder directement la question. Donc s'il y a des ajustements ou des adaptations à apporter à cette question, je vous serais très reconnaissante de me le dire maintenant.

Je comprends pleinement, Kavouss, que l'on a assez parlé de cette question lors de la séance précédente surtout, mais je ne vois pas clairement où nous pourrions répéter cela, enfin pardon, faire

apparaître cela. Parce que nous avons peu de temps et une longue liste de questions.

Je vois que Jorge Cancio a demandé à avoir la parole et ensuite Kavouss.

JORGE CANCIO :

Merci Manal. C'était juste pour signaler que nous avons rédigé ces questions après le séminaire web que nous avons eu à propos des SubPro. Et c'est la France qui a soulevé ce point en premier lieu. Le point a été débattu, aujourd'hui aussi, et on a demandé au conseil d'administration quelle était son opinion sur cette recommandation qui concernait le SPIRT. Si on analyse le contexte de la question, bien sûr nous allons dans cette direction. Je ne sais pas si Kavouss, ou la France, ou quelqu'un d'autre voudrait adapter le texte de la question. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL :

Merci Jorge. Kavouss, s'il vous plaît.

IRAN :

Merci. Je crois que la deuxième disait : le conseil d'administration de l'ICANN prévoit une interaction entre le conseil d'administration de l'ICANN, l'organisation de l'ICANN et le GAC sur la question du SPIRT, tenant compte du fait que l'avis du GAC ne doit pas être soumis au

SPIRT. Et en même temps la participation équitable et le droit équitable des représentants – au pluriel – du GAC au SPIRT.

Je ne sais pas si le conseil d'administration nous le permettra ou pas. Nous savons déjà ce que nous décidons par consensus, et suivant les statuts nous devons dire au conseil d'administration que l'on n'a pas à aller voir un autre organisme, l'entité c'est le conseil d'administration. S'il y a 60 % d'opposition il faut parler avec le reste et parvenir à une nouvelle conclusion. Il ne faut pas ajouter des couches les unes sur les autres.

Veuillez s'il vous plait modifier la rédaction pour que ce message soit bien transmis.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss. Je vois que Rob essaye de refléter ce que vous venez de dire sur l'écran. Si ce n'est pas correct, je vous demande de bien vouloir écrire sur le chat un texte qui représenterait de la manière la plus appropriée ce que vous voulez dire.

FRANCE :

Merci beaucoup Manal. J'espère que vous m'entendez et que vous me voyez correctement. Merci beaucoup en premier lieu de tenir compte de nos idées qui se rapportent au SPIRT. Je crois qu'on en débattera lors de la réunion avec le conseil d'administration. De notre point de vue, la question proposée est exacte, elle reflète ce que sont nos inquiétudes,

nos soucis. Si le conseil d'administration prévoit que le GAC puisse être inclus dans cette réunion avec le SPIRT. L'exclusion du GAC dans ce dialogue futur, proposé dans le guide de mise en œuvre 2.3 nous inquiète. C'est pourquoi nous voudrions savoir si le conseil d'administration serait disposé, serait prêt à inclure le GAC dans ces échanges.

Pour ce qui est de ce que Kavouss a dit dans sa proposition, nous croyons que cela est pertinent, mais c'est peut-être un tout petit peu différent. Cela fait partie du même problème évidemment, c'est-à-dire comment sera traité l'avis du GAC par le SPIRT ou par le conseil d'administration après le lancement de la prochaine série.

Mais ce n'est pas exactement le même thème. C'est pourquoi je crois que nous devrions continuer à voir les deux questions séparément. Il faudrait peut-être ajouter les inquiétudes que Kavouss a exprimées en ce qui concerne la gestion de l'avis du GAC dans les prochaines réunions. Parce que bien sûr, c'est l'une de nos inquiétudes. Je crois que cela devrait être tenu séparément. Je ne sais pas s'il faudrait organiser cela autrement. Surtout parce que nous n'avons pas suivi les discussions des dernières semaines, mais je crois qu'en ce moment nous devrions séparer toujours ces deux thèmes, même s'ils font partie de la même question.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, Vincent. Pour ne pas faire une séance de rédaction, je vais lire rapidement les questions, par la suite on va les répéter et peut-être on pourra voir si on peut fonctionner ou peaufiner la rédaction ou s'il y a des questions qui peuvent être éliminées, etc. mais je crois que pour l'instant nous ne pourrions pas aller point par point de toute la liste.

Cela dit, nous allons y revenir, mais je vous prie de continuer avec les séries ultérieures des nouveaux gTLD pour voir comment on peut gérer la question.

Diapo suivante s'il vous plait.

Quelles sont les idées que le conseil de l'ICANN a sur les prochaines démarches liées à l'utilisation malveillante du DNS pour ce qui est du début d'un travail holistique mentionné dans le rapport final du groupe de travail du PDP SubPro comparé avec la position du GAC de ne pas continuer avec la nouvelle série des gTLD jusqu'à ce qu'on aura complété la mise en œuvre des recommandations du CCTRT lié à l'utilisation malveillante du DNS, et plus spécifiquement cette question doit être traitée avant le début de la prochaine série de nouveaux gTLD.

Encore une fois, voici une question ayant trait à l'utilisation malveillante du DNS et les séries ultérieures. Je ne sais pas si on veut la conserver, si on veut modifier la rédaction. Encore une fois...

Bon passons à la question suivante et à la diapo suivante s'il vous plait. Commencez à réfléchir pour voir comment on peut réduire cette liste s'il vous plait.

GULTEN TEPE : Peut-être avant de continuer il faudrait passer la parole à Nigel.

ROYAUME-UNI : Aucun problème. Merci beaucoup. Dans le dialogue préalable à cette séance, on a dit que le point de vue du Royaume-Uni c'est que la question doit être encore plus vaste. Peut-être dans un contexte différent, mais ce n'est pas seulement l'utilisation malveillante du DNS et les recommandations y afférentes, mais d'autres recommandations qui surgissent de l'équipe de révision de CCT.

Il faudrait donc chercher un avis plus vaste du conseil vis-à-vis du progrès avec les recommandations nécessaires, celles qui sont considérées comme importantes face à une prochaine série. Mais on peut aborder les détails un peu plus tard.

MANAL ISMAIL : Merci. Merci, Nigel. Nous prenons note de vos propos. Et je crois qu'il y a une autre question ayant trait spécifiquement aux recommandations. Alors peut-être qu'on pourrait réfléchir ensemble à tout cela.

Entre-temps, permettez-moi de passer à la question suivante. Je vais lire la France qui a fait un commentaire au chat par rapport à l'EPDP : la France soutient la distinction entre les données d'enregistrement des personnes morales et des personnes physiques et la poursuite de l'étape 2 A. Nous savons que l'équipe de travail [inaudible] arrivera à des

consensus et on va essayer que le GAC transmette un message commun pendant la réunion du GAC avec la GNSO. Merci.

Très bien. La question suivante est celle-ci : dans le forum public ICANN 69, le conseil a dit que ce travail avait commencé. Et quand on parle de ce travail – faites voir une minute s'il vous plait ? Lorsqu'on parle de ce travail on fait référence à une analyse indépendante des coûts et bénéfices. La question est la suivante : le conseil d'administration de l'ICANN pourrait informer le GAC sur l'état de situation de ce travail.

Diapo suivante s'il vous plait.

Le conseil peut réagir face à cette résolution à la lumière du communiqué du GAC de Montréal et la résolution est la résolution de la GNSO où le conseil de la GNSO demande au conseil d'administration de considérer et de diriger la mise en œuvre des produits approuvés par le conseil de la GNSO sans attendre aucun autre type de proposition ou de travail de politique en cours.

Je crois que nous avons reçu une réponse verbale de la part de Philippe pendant l'appel des autorités, où il nous a indiqué qu'il ne voulait pas dire que ceci était contre le communiqué du GAC de Montréal. Mais voilà ce serait la question à laquelle on a pensé.

Question suivante s'il vous plait.

Nous voudrions demander au conseil d'administration qu'il nous dise s'il pourrait donner des informations mises à jour au GAC sur la considération en cours de cet avis, et en particulier les recommandations signalées comme des exigences de hautes priorités, à savoir, et voici une liste avec les numéros des recommandations.

Encore une fois, j'espère que nous pourrions combiner les questions ou en éliminer une. Nous allons continuer à analyser la question.

Nous continuons donc. Et nous déciderons plus tard la manière de procéder. Pour ce qui est de l'utilisation malveillante du DNS, quelle est l'opinion du conseil sur les conclusions du rapport du SSR2 sur l'utilisation malveillante du DNS ? Le conseil considèrerait de prendre des mesures à court terme, notamment sur la base de l'application de contrats pour aborder des questions bien identifiées en parallèle avec le lancement d'un processus de politique à plus long terme ? Et quelle serait l'opinion du conseil d'administration par rapport à ces recommandations qui semblent être en ligne avec les pratiques standards de cybersécurité et sur la possibilité de les mettre en place de manière rapide ou agile ?

Ce sont des considérations sur le rapport du SSR2. Encore une fois, tenez compte de la possibilité de combiner ces questions ou même d'en éliminer quelques-unes.

Diapo suivante s'il vous plait.

Comme le conseil d'administration va s'assurer de la mise en œuvre agile du SSAD, on continue... J'essaie de suivre aussi ce que l'on inclut dans le chat. Ici, on me dit que nous pourrions commencer par laisser quelques-unes des questions par écrit. La 4.

Bon voici les données d'enregistrement et le WHOIS. Le conseil d'administration de l'ICANN soutient un système de WHOIS plus transparent où les données non personnelles ne puissent pas être disponibles au public. Au cas où le travail ne se prolongerait pas, quelle est l'intention du conseil par rapport aux questions qui sont abordées aux étapes 2A ? Y aura-t-il la considération d'autres options de procédures pour garantir que ces questions importantes pour l'intérêt public soient abordées de manière appropriée ?

Très bien nous passons à la diapo suivante s'il vous plait.

Ici, merci Jorge d'avoir signalé que le numéro 4 ce sont d'autres questions d'intérêt pour le GAC.

Là, vous voyez : quelle est la réaction du conseil d'administration à la position de la GNSO ? Comment on va assurer que les objectifs de politiques publiques poursuivis par la politique du WHOIS détaillé, l'EPDP, soient atteints ? Ici, la position de la GNSO, la position disant que la recommandation 7 de l'étape 1 de l'EPDP est de transformer la politique du WHOIS détaillé. Quel est le point de vue du conseil sur l'amélioration de l'exactitude des données d'enregistrement des gTLD. Et, au-delà des exercices de la portée de l'exactitude, le conseil envisage

de prendre des mesures à court terme, par exemple en termes d'acceptabilité contractuelle, pour améliorer l'exactitude des données d'enregistrement.

Je ne sais pas s'il y a encore des questions. Oui, il y en a. Les membres du GAC sont intéressés à la question du progrès de l'organisation ICANN pour aborder ces recommandations.

Ici, on fait référence aux recommandations de la piste de travail 2 qui ont été directement assignées à l'organisation ICANN ou qui exigent la coordination de l'ICANN pour pouvoir les mettre en œuvre.

Jorge a une suggestion de mettre les questions par écrit, d'inclure les questions par écrit. Vous avez des objections à cet égard ? Je ne vois pas de question par rapport à l'incorporation et à la participation, mais cette information a déjà été partagée avec le conseil d'administration. Donc je ne sais pas si vous avez des objections par rapport à la transmission de la question 16 par écrit et pas au moment de notre réunion en personne avec le conseil d'administration.

IRAN : On a combien de questions au total ? On a 60 minutes, combien de questions ?

MANAL ISMAIL : 16.

IRAN :
Alors il faut diviser 60 minutes par 16, alors on a 4 minutes pour chacune des questions. Une minute pour la lire, 3 minutes pour répondre. Il y en a trop. Il y a trop de questions. Il faut établir des catégories, établir des priorités pour pouvoir les travailler. Et nous devons gérer le temps convenablement. Je crois que 16 questions c'est trop.

Je pense qu'au maximum 5 ou 6, alors on peut donner 10 minutes à chacune. C'est impossible de poser 16 questions. Je crois que c'est impossible.

MANAL ISMAIL :
Je suis tout à fait d'accord avec vous Kavouss. Nous allons essayer dans le temps qu'il nous reste de réduire le nombre de questions. Jorge, s'il vous plait ?

JORGE CANCIO :
Merci beaucoup Manal. Je voudrais suggérer, en termes généraux, de nous concentrer sur les trois grands blocs : les procédures ultérieures, l'utilisation malveillante du DNS et les données d'enregistrement. Et que pour ces trois blocs on organise la réunion en octroyant 15 minutes par bloc et avoir 15 minutes à la fin pour avoir une marge et aborder d'autres questions. Et, par la suite, essayer de poser les questions au conseil par rapport à ces trois blocs.

Et le conseil les a reçus par écrit, et peut-être pourra-t-on signaler une ou deux questions par bloc et voir quelle est la réponse du conseil d'administration.

Et le reste des questions, c'est-à-dire on leur dirait que s'ils ne répondent pas à ce moment-là, ils peuvent y répondre par écrit. Je crois que de cette manière on serait en mesure de mieux structurer la séance, en termes généraux bien entendu, et pour ce qui est de la question spécifique qu'il faut choisir, et bien peut-être on pourra utiliser le reste de cette séance justement pour prendre une décision à cet égard. Et faire confiance à nos autorités ou à l'équipe de gestion, comme a dit Kavouss, pour faire les ajustements finaux.

Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Jorge, c'est une proposition vraiment constructive. Nous pourrions peut-être voir chacune des sections et réduire le nombre des questions, les résumer en une ou deux questions par section. Je suis d'accord en ce sens qu'il faut conserver les grands thèmes.

Kavouss a redemandé la parole ?

IRAN :

Oui, j'ai redemandé la parole. Oui. Je suis tout à fait d'accord avec Jorge pour ce qui est de ces trois questions ou ces trois sujets. Il faut que

j'ajoute une 4^{ième} question générale sur l'EPDP, sur l'étape 2 ou 2a, quelque chose qui n'a pas été couvert par ces trois questions, consacrer 15 minutes à chaque question, ça fait 15 minutes, moi je pense qu'il faudrait avoir 15 minutes pour les ajustements finaux.

Je crois que nous pourrions aborder les 3 questions proposées par Jorge et les représentants du GAC pourraient avoir intérêt à avoir une autre question plus générale sur l'étape 2 et l'étape 2A de l'EPDP. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss. Très bien. Maintenant, par rapport aux procédures pour les séries ultérieures, nous avons une question à propos du SPIRT et je suppose que l'on veut garder cette question. Jorge ?

JORGE CANCIO :

Merci Manal. Je ne sais pas si c'est utile, je vais essayer d'être bref, moi je donnerais la priorité à la question numéro 1 sur le SPIRT parce qu'elle a suscité une forte tension au sein du GAC. J'accorderais aussi la priorité à la question numéro 2 et je l'intégrerais peut-être avec la question numéro 5. Et je laisserais les questions 3 et 4 de côté pour les transmettre sous forme écrite. On combinerait la 2 et la 5 et la 3 et la 4 seraient transmises par écrit.

MANAL ISMAIL : Voilà, la question numéro 1, donc on intègre la question 2 à la question 5 et les questions 3 et 4 seront transmises par écrit. Est-ce que vous avez des objections, est-ce que quelqu'un voudrait proposer quelque chose d'autre ?

Nigel vous êtes d'accord pour intégrer la question 2 et la question 5.

Voilà. Merci de cette proposition Jorge.

Alors, nous allons transmettre par écrit la question 3 et la question 4 et nous allons demander votre collaboration pour pouvoir intégrer la question 2 et la question 5.

Entre-temps, je vous propose d'aborder le deuxième thème à savoir l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Je vois ici qu'il y a deux questions. Une question concerne l'opinion du conseil d'administration sur les conclusions du SSR2 et le reste du texte de la question. Et puis quelle est l'opinion du conseil d'administration sur ces recommandations concernant ce SSR2.

Alors, est-ce que j'oublie quelque chose ? Quel est le point de vue du conseil d'administration ? Je vois davantage de questions sur l'écran. Ha, c'était une question qui a été maintenant séparée en 2 questions. Nous avons donc ici toutes les questions sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Est-ce qu'il y a des suggestions ou des propositions ?

Je crois qu'elles sont toutes en rapport avec le travail du SSR2.

La deuxième question, à savoir si le conseil d'administration considère l'adoption de mesures à court terme, est-ce qu'il y a des suggestions là-dessus ? Je vois que Velimira demande à conserver la question 7 et Nigel suggère d'intégrer la question 6 à la question 8. Cela a du sens, évidemment.

Kavouss, oui, allez-y.

IRAN :

Moi aussi je suis d'accord pour intégrer les questions 6 et 8 et conserver la question 7. Si vous pouvez intégrer les questions 6 et 8, je crois que ça nous ferait la troisième question. Et si vous voulez faire référence à la question numéro 7, vous pouvez l'envoyer par écrit ; mais ne pas soulever cette question de manière formelle parce qu'elle va prendre tout le temps. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Kavouss. Est-ce qu'il y a des objections par rapport au fait de conserver la question numéro 7. Velimira vous suggérez de conserver cette question séparément ou vous vouliez la conserver dans cette liste ?

VELIMIRA GRAU :

J'analyse cela, je ne sais pas. Kavouss, je vous ai entendu, je vous ai écouté, et en fait la question 7 me semble être beaucoup plus précise, comme la 6 et la 8. Donc si cela ne vous dérange pas, Manal, si vous me

donnez quelques minutes pour réfléchir un tout petit peu plus là-dessus et voir comment nous pouvons avancer pour la question finale.

MANAL ISMAIL : Merci Velimira. Nous allons maintenant aborder la prochaine section. Mais ici nous avons défini que nous allons intégrer la 6 et la 8.

IRAN : Est-ce que je peux suggérer quelque chose, Manal ?

MANAL ISMAIL : Oui, bien sûr.

IRAN : Je crois que l'on peut envoyer cette question au conseil d'administration pour qu'il prépare une réponse. La quatrième question, qui concerne ce que vous avez mentionné tout à l'heure par rapport à ces 4 questions, par rapport à cela il y a des questions supplémentaires qui pourraient aider le conseil d'administration à préparer sa réponse à ces 4 points principaux. Et alors la question 7 pourrait faire partie d'un de ces éléments complémentaires. Il ne faut pas l'éliminer complètement mais il faudrait dire qu'il s'agit d'une question que nous allons soulever devant le conseil d'administration plus tard.

Disons que je vous suggère cela à vous et à l'équipe de gestion. Donc une série de questions principales et une série de questions qui ferait partie d'une documentation supplémentaire, disons.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Kavouss, je crois que c'est une suggestion très pratique. Les messages pour certaines questions sont les suivants : c'est-à-dire ces questions pourraient être considérées comme des questions d'introduction ou des commentaires d'introduction plutôt que d'être considérées comme des questions.

Mais nous allons attendre un tout petit peu la réponse de Velimira, mais nous allons continuer sur ce que nous avons entre-temps.

Le WHOIS et les données d'enregistrement. Comment garantira le conseil d'administration une mise en œuvre de tout cela ? Voilà donc l'une des questions.

La deuxième question est la suivante : le conseil d'administration, pour soutenir un système WHOIS plus transparent où les données personnelles ne seront pas disponibles au public, va soutenir cette position et on demande aussi si le travail ne s'allonge pas, quelles sont les intentions du conseil d'administration par rapport aux questions qui sont évaluées pendant l'étape 2A? Est-ce qu'on tiendra compte d'autres procédures pour savoir que ces questions sur l'intérêt public soient abordées comme il le faut. Et la dernière question est la suivante : quel est le point de vue du conseil d'administration concernant l'exactitude

des données d'enregistrement des gTLD ? Et quelles sont les mesures prévues par le conseil d'administration en ce qui concerne l'enregistrement des données ?

Est-ce qu'il y a des questions ou réactions concernant ce point ? Est-ce qu'il y a une question que nous pourrions peut-être éliminer en premier lieu ou des questions qui pourraient être intégrées en une seule ?

Je vois Nigel, du Royaume-Uni qui dit : que l'on pourrait intégrer la question 14 et la 15. Elles concernent toutes les deux l'exactitude. Et lorsque nous parlons d'une intégration des questions l'idée est d'avoir une question et non pas d'avoir une question composée où il y aurait les deux questions sous le même point.

Est-ce que vous avez d'autres suggestions ? Quel est le point de vue du conseil d'administration sur la position de la GNSO ?

Et pour ce qui est du WHOIS détaillé, Olivier s'il vous plait ? Olivier Bringer.

COMMISSION EUROPÉENNE : Nous voudrions avoir ces deux questions, celles que l'on vient d'intégrer concernant l'exactitude, qui sont très importantes pour nous. Et la première, qui concerne la mise en œuvre de [inaudible]. Ces deux questions, nous voudrions les maintenir telles qu'elles sont ainsi que le reste des questions que nous venons de définir pour le conseil d'administration.

MANAL ISMAIL : La première question, comment le conseil d'administration va garantir une mise en œuvre rapide du SSAD.

Et il y a une question que nous allons conserver, deux qui vont être intégrées et deux autres sur lesquelles nous devons prendre une décision.

Les questions sur lesquelles il faut que nous prenions une décision sont : si le travail n'est pas allongé, quelles sont les intentions du conseil d'administration concernant les questions abordées pendant l'étape 2A ; et ensuite... Pardon, je suis perdue. Rob, pourriez-vous m'aider s'il vous plait ?

ROB HOGGART : Merci Manal, oui. Oui en fait il y a 4 questions, la question 12, la 13 et la 14, 15 et 16. Il me semble, enfin que je ne suis pas très sûr de mon compte... Mais je marque en rouge celles que nous allons intégrer.

MANAL ISMAIL : Merci Rob. Bien, nous en sommes déjà au moment où nous devons terminer notre travail. Est-ce que vous avez d'autres suggestions ? Je crois que nous allons réfléchir sur les points sur lesquels nous sommes d'accord. Nous allons en parler avec le personnel de soutien du GAC. Mais s'il y a quelque chose que vous voudriez signaler à notre attention comme indispensable, je vous demande le faire.

Autrement, nous allons travailler sur cette version et nous allons bien sûr la diffuser à tous les membres du GAC et au conseil d'administration, évidemment, parce que notre séance avec eux se tiendra demain.

Velimira a écrit sur le chat : nous croyons que la question 7 est une question très utile, mais nous acceptons son élimination si nous n'avons pas suffisamment de soutien pour la conserver.

Merci Velimira, merci de votre flexibilité, Velimira. Encore une fois, en ce qui concerne le temps dont nous disposons, nous allons donc essayer d'intégrer les questions. Ce qui est bon c'est que nous n'allons pas ajouter des questions.

Ceci aidera le conseil d'administration et ne va pas créer l'effet contraire. Nous allons donc travailler en dehors des séances que nous tenons, nous allons nous occuper de tous ces thèmes qui sont très importants pour le GAC. Nous allons diffuser cela parmi les membres du GAC et devant le conseil d'administration. Et nous aurons après, la réunion pour la rédaction du communiqué du GAC qui se fait immédiatement après la réunion avec le conseil d'administration. Et nous aurons l'occasion, peut-être, de faire après quelques petites modifications. Et s'il n'y a pas de modification à apporter, nous pourrions commencer directement commencer notre réunion avec le conseil d'administration.

Kavouss demande la parole encore une fois.

IRAN : Oui, s'il vous plaît. Lorsque vous présenterez ceci au début de la réunion, j'aimerais que vous mentionniez qu'il y a 4 questions si je ne m'abuse et que nous disposons de 15 minutes par question, parce que nous savons que cela va se passer comme ça, mais que les autres questions doivent -être également considérées. Je dirais donc de parvenir à un accord avec le conseil d'administration pour qu'ils respectent le temps alloué à chacune des réponses.

MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Oui, je crois que 15 minutes par question c'est une bonne manière de structurer le débat. Je crois qu'on aura le temps suffisant pour aborder toutes les questions qui nous intéressent.

Je vous remercie vraiment du fait que l'équipe de gestion ait la possibilité de pouvoir réorganiser, de recomposer ces questions. J'espère pouvoir refléter exactement tout ce qui a été accordé au cours de cette séance.

Ceci dit, je vous remercie énormément tous de votre attention, de votre participation. Nous finissons donc cette séance de préparation.

Et maintenant il y aura une pause de 30 minutes et par la suite on aura deux séances suivies, la première ayant trait aux finances de l'organisation ICANN et l'autre il s'agit d'une réunion informelle disons ; J'espère que vous pourrez tous y participer.

d'administration de l'ICANN

FR

Je vous demande donc, à 14 h 30 heure de Cancún, d'être tous là. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]